

PROCÈS-VERBAL SÉANCE ORDINAIRE

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE CLEVELAND

Procès-verbal de la séance extrait du livre des délibérations de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de du Canton de Cleveland, tenue le lundi 2 aout 2021 à 19h30, à laquelle sont présents

- ❖ Monsieur Daniel Braün
- ❖ Monsieur Charles Brochu
- ❖ Monsieur Éric Courteau
- ❖ Monsieur Fernand Leclerc
- ❖ Monsieur Johnny Vander Wal
- ❖ Madame Sylvie Giroux

Formant quorum des membres du conseil municipal, sous la présidence de monsieur le maire Herman Herbers.

Monsieur Camille Auble directeur général et secrétaire-trésorier ainsi que Francesca Lebrasseur, greffière adjointe, sont également présents.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-08-01

Adoption de l'ordre du jour tel que modifié avec dispense de lecture.

La séance est déclarée ouverte à 19h30

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Fernand Leclerc

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que modifié.

Ordre du jour modifié

1. Bienvenue par Monsieur le Maire
2. Présences
3. Constatation du quorum par Monsieur le Maire qui déclare la séance régulièrement tenue
4. Adoption de l'ordre du jour avec dispense de lecture
5. Adoption du procès-verbal du lundi 5 juillet 2021 avec dispense de lecture
6. Finances
 - 6.1 Acceptation des comptes à payer
 - 6.2 Acceptation des dépenses incompressibles et des dépenses déjà autorisées depuis le dernier rapport
 - 6.3 Acceptation des salaires, DAS et des frais de déplacement
7. Administration et affaires courantes
 - 7.1 Ouverture de poste de Directeur de la voirie
 - 7.2 Prolongation de la période de probation de l'inspecteur municipal
 - 7.3 Avis de motion et dépôt de projet de règlement pour autorisation de dépenses
 - 7.4 Autorisation de signature de la convention pour l'octroi d'aide financière dans le cadre du Volet

- Entretien du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)
- 7.5 Acceptation de la soumission et autorisation de dépense – Électro Alarme
 - 7.6 Acceptation de soumission et autorisation de dépense pour l'offre de service en ressources humaines et relations du travail de la FQM
 - 7.7 Autorisation de paiement - Alain Morin
 - 7.8 Acceptation de soumission et autorisation de dépense pour l'offre de service de DEGRANDPRÉ
 - 7.9 Partenariat - Journée familiale chez Lussier Belgians
 - 7.10 Prime – Jacques Saint-Pierre manœuvre saisonnier
- 8. Développement local et régional
 - 8.1 Entente intermunicipale sur la gestion des services de loisirs
 - 9. Urbanisme
 - 10. Voirie
 - 10.1 Autorisation de paiement - Travaux d'asphalte chaude et réfection de ponceaux – Chemins de la Rivière et de la Vallée
 - 10.2 Acceptation de la demande de paiement - Ch de la Vallée 320 mètres
 - 11. Correspondance
 - 12. Rapport des activités du Maire
 - 13. Varia
 - 14. Période de questions du public
 - 15. Levée de la séance

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-08-02

Adoption du procès-verbal du lundi 5 juillet 2021 avec dispense de lecture.

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Daniel Braün

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le procès-verbal de la séance du 5 juillet 2021 soit adopté tel que présenté.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-08-03

Acceptation des comptes à payer

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Johnny Vander Wal

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la municipalité du Canton de Cleveland accepte les comptes à payer au montant de 378 194,73 \$ tel que présenté aux membres du conseil.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-08-04

Acceptation des dépenses incompressibles et des dépenses déjà autorisées depuis le dernier rapport

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la municipalité du Canton de Cleveland accepte les dépenses incompressibles et des dépenses déjà autorisées depuis le dernier rapport pour un montant de 46 160,38 \$ auquel s'ajoute le total des chèques émis 1 110 \$, le tout tel que présenté aux membres du conseil.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-08-05

Acceptation des salaires, DAS et des frais de déplacement.

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Johnny Vander Wal

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la municipalité du Canton de Cleveland accepte les salaires, DAS et des frais de déplacement au montant de 190,38 \$ tel que présenté aux membres du conseil.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-08-06

Ouverture de poste – Directeur de la voirie

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite renforcer le service de voirie;

CONSIDÉRANT QUE la recommandation du comité administratif à la suite des entretiens d'embauches.

Il est,

PROPOSÉ par Madame Sylvie Giroux

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la municipalité du Canton de Cleveland procède à l'ouverture du poste de directeur de la voirie;

QUE le contrat de travail rassemblant les tâches et responsabilités du poste ainsi que les conditions de travail soit établi par le directeur général;

D'AUTORISER le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le contrat de travail, pour et au nom de la municipalité.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-08-07

Prolongation de la période de probation de l'inspecteur municipal

CONSIDÉRANT la politique du gestionnaire en vigueur jusqu'en novembre 2021;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général et du Maire.

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Éric Courteau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE** la période de probation de l'inspecteur municipal soit prolongée jusqu'au 20 décembre 2021;
- QU'** une nouvelle rencontre avec la direction ait lieu avant la fin de la probation afin d'évaluer le candidat.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-08-08

Avis de motion : Règlement No 580 Règlement modifiant le règlement numéro 562 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et la délégation d'autorisation de dépenses.

Monsieur Fernand Leclerc, Conseiller, donne avis de motion avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance de ce conseil, le règlement numéro 580 intitulé : Règlement modifiant le règlement numéro 562 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et la délégation d'autorisation de dépenses sera adopté.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-08-09

Autorisation de signature de la convention pour l'octroi d'aide financière dans le cadre du volet entretien du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)

- ATTENDU QUE** la municipalité du Canton de Cleveland a pris connaissance de la convention d'aide financière du Volet Entretien du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);
- ATTENDU QU'** en vertu du premier alinéa de l'article 4 de la Loi sur les transports (RLRQ, c. T-12), le Ministre peut accorder des subventions pour fins de transport;
- ATTENDU QUE** le Programme d'aide à la voirie locale, ci-après le « Programme », approuvé par la décision du Conseil du trésor du 9 février 2021, a pour objectif d'assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier dont elles ont la responsabilité;
- ATTENDU QUE** le Programme comporte un volet Entretien, ci-après le « Volet », qui vise à réaliser l'entretien courant, préventif et palliatif des routes locales de niveaux 1 et 2, provenant de l'inventaire transmis au Bénéficiaire, ainsi que les éléments de ponts dont les municipalités sont responsables et qui sont situés sur ces routes;
- ATTENDU QUE** le projet du Bénéficiaire a été retenu sous ce Volet et que le Ministre accepte de verser au Bénéficiaire une aide financière pour lui permettre de réaliser son projet;
- ATTENDU QU'** il y a lieu de conclure la présente convention d'aide financière, ci-

après la « Convention », afin de déterminer les obligations des Parties dans ce contexte;

ATTENDU QUE

le chargé de projet de la municipalité, monsieur Camille Auble agit à titre de représentant de cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier.

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Johnny Vander Wal

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'ACCEPTER

l'offre la convention d'aide financière dans le cadre du Volet Entretien du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

D'AUTORISER

le directeur général et le maire de la municipalité du Canton de Cleveland à négocier et à signer tous les documents et entente ainsi que les fonds nécessaires à la réalisation de la présente résolution;

DE CONFIRMER

l'engagement de la municipalité du canton de Cleveland de faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaître qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-08-10

Acceptation de la soumission et autorisation de dépense – Électro Alarme

CONSIDÉRANT QUE

la gestion du système d'alarme et d'autorisations du personnel doit pouvoir être gérée à l'interne;

CONSIDÉRANT QUE

le logiciel facilite grandement les procédures ainsi que le suivi en plus de permettre à la direction de ne pas faire appel aux services facturables d'Électro Alarme.

Il est,

PROPOSÉ par Madame Sylvie Giroux

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'ACCEPTER

la soumission fournie par Électro Alarme en fait du 20 juillet 2021 pour un montant de 951.99 \$;

D'AUTORISER

le directeur général à utiliser les crédits nécessaires à cette fin.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-08-11

Acceptation de la soumission et autorisation de dépense pour

l'offre de service en ressources humaines et relations du travail de la FQM

| | |
|--------------------|--|
| ATTENDU QUE | la municipalité du Canton de Cleveland a pris connaissance de l'offre de service; |
| ATTENDU QUE | la municipalité du Canton de Cleveland doit renouveler la politique gestionnaire des employés municipaux avant le 1 ^{er} novembre 2021; |
| ATTENDU QUE | le directeur général de la municipalité, monsieur Camille Auble agit à titre de représentant de cette dernière. |

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Daniel Braün

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

| | |
|---------------------|---|
| D'ACCEPTER | l'offre de service en ressources humaines et relations; |
| D'AUTORISER | les crédits nécessaires à cette fin; |
| D'AUTORISER | le directeur général et le maire de la municipalité du Canton de Cleveland à négocier et à signer tous les documents et entente ainsi que les fonds nécessaires à la réalisation de la présente résolution; |
| DE CONFIRMER | auprès de la FQM l'acceptation de l'offre de service présenté. |

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-08-12

Acceptation de la demande de paiement no. 07 : construction Alain Morin Inc.

| | |
|--------------------|--|
| CONSIDÉRANT | le certificat de paiement de Bilodeau Baril Leeming Architectes numéro 7 affirmant que les montants ici mentionnés lui paraissent conformes aux termes du contrat et à l'état des travaux; |
| CONSIDÉRANT | que le montant de la présente demande est payable à l'entrepreneur; |
| CONSIDÉRANT | que le certificat de paiement se détaille comme suit, à savoir : |

| | |
|---|----------------------|
| Prix révisé du contrat | 363 374,34\$ |
| Montant des travaux exécutés à ce jour | <u>363 374,34\$</u> |
| Montant de la retenue contractuelle (10%) | <u>(36 337,43\$)</u> |
| Total payable à ce jour | 359 740,60 \$ |

| | |
|---|----------------------------|
| Demandes antérieures (-) | <u>(327 138,16 \$)</u> |
| Montant de la présente demande Le tout plus taxes applicable | <u>32 606,44 \$</u> |

Il est,
PROPOSÉ par Monsieur Éric Courteau
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la municipalité du Canton de Cleveland accepte la demande de paiement tel que représentée par le certificat de paiement no. 7 de Construction Alain Morin Inc. et recommandée par M. Denis Baril, architecte, le tout en date du 13 avril 2021;

QUE la municipalité du Canton de Cleveland autorise le directeur général, M. Camille Auble, à procéder au paiement au montant total de 37 484,65 \$ taxes incluses auprès de l'entreprise Construction Alain Morin Inc.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-08-13

Acceptation de la soumission et autorisation de dépense pour l'offre de service de DEGRANPRÉ

CONSIDÉRANT que la qualité actuelle de l'eau dans le chalet du terrain de balle endommage les installations septiques et entraîne des coûts.

Il est,
PROPOSÉ par Madame Sylvie Giroux
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'ACCEPTER la soumission fournie par DEGRANDPRÉ reçue le 6 juillet 2021;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-08-14

Prime -Jacques Saint-Pierre manœuvre journalier

CONSIDÉRANT QUE l'employé Jacques Saint-Pierre dépasse les objectifs et responsabilités fixés dans sa liste de tâches depuis plusieurs semaines;

CONSIDÉRANT l'entière satisfaction du conseil et de la direction;

CONSIDÉRANT la qualité du travail fourni et l'implication de l'employé pour le service de voiries

malgré le contexte
particulièrement complexe.

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Fernand Leclerc
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE** monsieur Jacques Saint-Pierre, manœuvre saisonnier pour la municipalité du Canton de Cleveland, soit récompensé financièrement par la municipalité;
- QUE** le directeur général, monsieur Camille Auble, soit autorisé à effectuer les dépenses en lien avec la présente résolution.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-08-15

Entente intermunicipale sur la gestion des services de loisirs

- CONSIDÉRANT** l'entente intermunicipale sur la gestion des services de loisirs se renouvelle d'année en année;
- CONSIDÉRANT** la résolution adopter par la municipalité de Melbourne le 7 juin 2021 précisant son souhait de discuter avec les municipalités participantes à l'entente de certaines modalités en se prévalant de l'article 11.

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE** le conseil de la municipalité de Cleveland appuie la municipalité du Canton de Melbourne dans sa démarche;
- QUE** le directeur général en la personne de M. Camille Auble, est mandaté pour discuter des nouvelles modalités à prévoir et négocier la nouvelle entente pour et au nom du conseil du Canton de Cleveland.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-08-16

Appui à la journée familiale chez Lussier-Belgians

- CONSIDÉRANT QUE** le conseil souhaite encourager la reprise des événements pour ses citoyens.

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Éric Courteau
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE** le conseil de la municipalité de Cleveland appuie la journée familiale chez Lussier Belgians;
- QUE** le directeur général en la personne de M. Camille Auble, soit autorisé à défrayer les couts nécessaires à une commandite Argent pour l'évènement.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-08-17

Acceptation de la demande de paiement no. 2 : Sintra Inc.
Travaux d'asphalte chaude et réfection de ponceaux – ch de la Rivière et de la Vallée

CONSIDÉRANT la recommandation de paiement numéro 2 de CIMA+ affirmant que les montants ici mentionnés lui paraissent conformes aux termes du contrat et à l'état des travaux;

CONSIDÉRANT que le montant de la présente demande est payable à l'entrepreneur.

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Daniel Braün

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la municipalité du Canton de Cleveland accepte la demande de paiement telle que représentée par le certificat de paiement no. 2 de CIMA+;

QUE la municipalité du Canton de Cleveland autorise le directeur général à procéder au paiement au montant total de 23 865,80 \$ taxes incluses auprès de Sintra Inc.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-08-18

Acceptation de la demande de paiement no. 2 : GestimAction Inc. - Travaux de réfection de la structure du chemin de la Vallée

CONSIDÉRANT la recommandation de paiement numéro 2 de CIMA+ affirmant que les montants ici mentionnés lui paraissent conformes aux termes du contrat et à l'état des travaux;

CONSIDÉRANT que le montant de la présente demande est payable à l'entrepreneur.

Il est,
PROPOSÉ par Monsieur Fernand Leclerc
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la municipalité du Canton de Cleveland accepte la demande de paiement telle que représentée par le certificat de paiement no. 2 de CIMA+ reçu le 26 juillet 2021;

QUE la municipalité du Canton de Cleveland autorise le directeur général à procéder au paiement au montant total de 181 615,31 \$ taxes incluses auprès de GestimAction Inc.

CORRESPONDANCE

La correspondance a été déposée à la table du conseil et les suivis demandés par les membres du conseil seront effectués et déposés aux archives après épuration.

PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC

Les citoyens pouvaient soumettre leur question par courriel avant 19 heures le 2 août 2021

Aucune question reçue.

Les questions des citoyens présents ont été entendues et répondues par le conseil

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-08-19

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé.

Il est,
PROPOSÉ par Monsieur Fernand Leclerc
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la séance soit levée à 19h58.

DISPONIBILITÉ DE FONDS

La Municipalité du Canton de Cleveland a adopté un règlement no 553 sur le contrôle et le suivi budgétaire et déléguant le pouvoir d'autoriser des dépenses, lors de la séance du Conseil municipal du 6 août 2018, le tout en conformité avec les articles 165.1, 176.4, 960.1 et 961 du Code municipal.

L'autorisation des dépenses projetées faisant l'objet des présentes est donc issue dudit règlement et du suivi et contrôle édicté et qui sera réalisé par le Comité des finances de la municipalité, le tout en conformité avec la loi.

APPROBATION DES RÉSOLUTIONS

« Je, Herman Herbers, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les

résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

À Canton de Cleveland, ce 3e jour du mois d'aout de l'an deux mille vingt et un.

Herman Herbers, Maire

Camille Auble, Secrétaire-trésorier